

**CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS**

**PÔLE ECONOMIE ET GESTION**

**CHAIRE URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

*En collaboration avec  
le Centre régional du CNAM de la région Centre et  
le Conservatoire International des Parcs et Jardins et des Paysages de  
Chaumont sur Loire (CIPJP)*

**CERTIFICAT DE COMPETENCE**

**CONDUITE DE PROJET  
D'ESPACES PAYSAGERS**

2006

CNAM – Chaire Urbanisme et Environnement  
292 rue Saint-Martin 75003 PARIS

**Contact région Centre : Sophie BABAULT**  
tél. 02 38 62 34 21  
[arcnam@cnam-centre.fr](mailto:arcnam@cnam-centre.fr)  
21bis Rue Eugène Vignat – 45000 ORLEANS

## Le certificat de compétence "Conduite de projet d'espaces paysagers"

Le Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris propose, en 2006, en collaboration avec le centre régional du CNAM de la région Centre et le Conservatoire International des Parcs et Jardins et du Paysage de Chaumont-sur-Loire (CIPJP), un certificat de compétence sur la conception et la réalisation de jardins et de paysages contemporains. Cette formation, sous la responsabilité de Michel CANTAL-DUPART, est assurée, pour la coordination pédagogique, par Jean-Paul PIGEAT et Bernard CHAPUIS, directeur et responsable du centre de formation du CIPJP

### Objectifs et compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de savoirs et savoir-faire requis dans l'exercice des métiers de la mise en valeur du paysage et de la création de jardins contemporains, en particulier dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans cet esprit, la formation est composée de cours théoriques basés sur des cas concrets, de cours pratiques sur le terrain et de réalisation de jardins.

Cette formation doit permettre aux auditeurs d'acquérir des connaissances généralistes sur les diverses problématiques de la réalisation de paysages contemporains ainsi qu'une bonne appréhension des logiques d'acteurs. Elle doit aussi permettre d'avoir une bonne capacité à analyser l'espace, à conduire des analyses paysagères, à concevoir des projets de jardin et d'espaces extérieurs, à travailler en réseau, et suivre l'action publique en matière d'aménagement paysager. Elle permet une véritable mise en pratique : analyse de jardins existants, analyse et suivi de projets d'espaces paysagers et conception et réalisation d'un petit aménagement.

### Recrutement

Le recrutement est orienté vers des professionnels en activité dans les métiers du paysage ou recherchant une insertion professionnelle dans les organismes suivants :

Collectivités locales (Services espaces verts, services techniques), structures intercommunales, agences d'urbanisme, architectes, paysagistes,

associations, bureaux d'études ou agences privées d'urbanisme...

Le recrutement des auditeurs est pluridisciplinaire : deux profils sont visés :

- ❑ Des professionnels de profil espaces verts avec un objectif d'approfondissement des compétences acquises et d'apprentissage des questions spatiales et de conception
- ❑ Des professionnels diplômés en architecture ou urbanisme avec un objectif d'apprentissage des questions du paysage et du fleurissement contemporain
- ❑ D'autres professionnels, fortement motivés par le secteur, peuvent être recrutés, après étude de leur dossier.

Le recrutement national permet la mixité suivante :

- ❑ Le public traditionnel du CNAM : des salariés en activité, professionnels de l'aménagement en quête d'un perfectionnement ou d'une reconversion dans le domaine du paysage, en particulier architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, salariés des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale souhaitant élargir leur champ de compétence, et tout autre public, élus ou membres d'association.
- ❑ Des demandeurs d'emploi, en particulier des architectes ou des employés de services espaces verts, en quête d'une formation spécifique sur le traitement paysager et la conception de jardins contemporains

### Conditions requises

- ❑ Etre diplômé d'une école d'architecture, d'écoles du paysage ou d'un institut d'urbanisme ou avoir un diplôme d'ingénieur (Bac+4)  
ou
- ❑ Avoir un niveau de formation au moins égal à Bac + 2, quelle que soit l'origine disciplinaire (géographie, sociologie, économie, droit..) et une expérience professionnelle confirmée en lien avec les métiers du paysage, pouvant faire l'objet d'une validation d'acquis d'expérience (VAE).

## **Programme**

300 heures au total (170 heures en atelier et en travail personnel et 130 heures de cours en salle ou sur site), à raison de 3 jours groupés par mois (les lundi, mardi et mercredi), organisées selon les mois soit à Paris, soit à Chaumont-sur-Loire (41).

### **Les cours sont organisés autour de 7 modules :**

- histoire et connaissance du paysage
- les outils juridiques, financiers et humains de l'intervention paysagère
- paysages et jardins contemporains
- recherche informatiques, infographiques et documentaires, constitution de dossiers
- analyse, évaluation et assistance sur les jardins du Festival de Chaumont-sur-Loire
- connaissance des végétaux
- conception, création et réalisation d'un petit aménagement

### **Les intervenants du certificat de compétences**

Les intervenants sont des professionnels qualifiés, en poste dans des administrations, des collectivités locales, des bureaux d'études, etc.. ayant une grande expérience variée. Ils apportent leurs réflexions, analyses et interprétations des problématiques actuelles du paysage mais aussi leurs savoir-faire et leurs expériences dans l'exercice de leurs métiers.

Michel CANTAL-DUPART (professeur titulaire de la Chaire Urbanisme et Environnement au CNAM), Jean-Paul PIGEAT (fondateur et directeur du Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage de Chaumont-sur-Loire).

La liste définitive des intervenants sera communiquée en février 2006.

### **L'Atelier, un lieu central pivot, véritable école de projets**

Depuis 2001-2002, le CNAM est doté d'un Atelier, lieu pivot d'élaboration de projets individuels et collectifs des auditeurs selon des logiques transversales. Ce lieu de 400 m<sup>2</sup> est un nouvel espace créé au sein du CNAM, doté d'une salle polyvalente (pour la pratique du dessin de projets, le montage de documentaires, l'organisation de conférences, visioconférences, la projection de films). Le lieu est également équipé d'une salle informatique et des bureaux des enseignants qui assistent les auditeurs dans l'élaboration de leurs travaux. Ce lieu est pensé dans la tradition du CNAM : une véritable école de projets.

Des ateliers sont également proposés à Chaumont-sur-Loire, sur le site du Festival des jardins, où sont réalisés chaque année une trentaine de nouveaux projets.

Des séances méthodologiques (méthodes de conduite de diagnostics, d'échanges d'expériences et de pratiques professionnelles entre auditeurs..) accompagnent les auditeurs, tout au long de l'année.

Des visites commentées de sites, en appui des cours, sont organisées.

### **Des enquêtes-mini-stages dans des équipes de maîtrise d'œuvre paysagère**

Divers sites en France accueillent les auditeurs du CNAM, en mini-stages. Ils sont optionnels, sur démarche personnelle et peuvent être réalisés sur toute la France. Ils sont préparés, dans le cadre de séances méthodologiques, en atelier.

Le travail d'analyse et de suivi des jardins du festival de Chaumont-sur-Loire participant d'ores et déjà de cette démarche.

### **Des coopérations et partenariats engagés**

Des liens et coopérations seront engagés avec les partenaires suivants :

- ❑ Des collectivités locales et des associations, (pour l'approfondissement des compétences de leurs salariés) ;
- ❑ Des organismes d'accueil, pour les stages longs
  - avec des Villes et collectivités locales
  - avec des agences d'urbanisme
  - avec des bureaux d'études et des agences privées d'urbanisme
- ❑ l'APEC (pour le recrutement des auditeurs)

### **Durée**

- ❑ Pour les salariés, 300 heures de cours ;
- ❑ Pour les demandeurs d'emploi, formation obligatoirement à temps plein (300 heures de cours au CNAM et stage dans un organisme d'accueil).

**Calendrier :** *(voir avec le secrétariat pour le planning)*

Formation de 3 jours consécutifs par mois

La formation est dispensée entre le CNAM (Orléans) et le CIPJP (Chaumont-sur-Loire entre Tours et Blois à 2 heures de Paris) les séminaires de février, mai, juin, septembre, décembre ont lieu à Orléans, ceux de mars, avril, octobre, novembre ont lieu à Chaumont-sur-Loire.

**Candidatures :** Recrutement sur présentation d'un dossier de référence (CV, lettre de motivation, entretien individuel).

**Coût**

- 3 500 Euros pour les salariés et les demandeurs d'emploi.

Ce coût comprend l'hébergement et les repas à Chaumont-sur-Loire (sous réserve de modification)

**Renseignements et Inscriptions**

Sophie BABAULT  
ARCNAM Centre  
21bis Rue Eugène Vignat  
45000 ORLEANS  
Tel. 02 38 62 34 21  
Fax 02 38 62 46 19

arcnam@cnam-centre.fr